

Info-municipal — Novembre 2016



Jean-Sébastien Roberge (directeur adjoint), Anne Desruisseaux (finissante) et Hervé Provencher (maire)

«BISON EN FÊTE» ÉDITION 2016

Cette année encore, l'évènement «Bison en Fête» fut un grand succès! Plus de 185 personnes étaient présents afin de ramasser des fonds pour le parc école du Tournesol.

Un grand total de 1750\$ en chèque en plus de 250\$ en moitié-moitié ont été remis à la direction de l'école du Tournesol.

Un grand merci à tous pour votre contribution!



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) JoB 2No

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Nouvelles municipales

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Le PGMR de la MRC du Val-Saint-François est entré en vigueur le 20 octobre 2016 et en vertu de l'article 53.24 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les municipalités sont tenues de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre sur son territoire.

En lien avec les mesures 25 et 26 du PGMR, les municipalités doivent choisir si elles désirent offrir un service municipal de collecte porte-à-porte des matières organiques (bacs bruns) ou encore si elles préfèrent implanter un programme obligatoire de compostage domestique avec inventaire et suivi des résultats;

La municipalité de Saint-Claude a choisi et désire implanter la collecte des matières organiques sur son territoire, collecte porte-à-porte. Une gestion des matières organiques à l'échelle régionale permet aux municipalités et villes de réduire leur coût et d'offrir un meilleur service à l'ensemble des citoyens. En vertu des articles 569 et suivant du *Code municipal du Québec*, la municipalité de Saint-Claude conclura une entente par laquelle elle délègue à la MRC tout ou partie d'un domaine de sa compétence relativement à la gestion des matières organiques.

Le bac brun sera à vos portes au printemps 2017.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS - DERNIÈRE CHANCE

Profitez du programme pour l'année 2016 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2016.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête du 18 décembre prochain. Vous devez être présent à l'activité afin de recevoir tous ces beaux cadeaux!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DE TOUTES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ, D'INTIMIDATION ET DE MENACE.

La municipalité de Saint-Claude reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir des renseignements clairs de la part des élus et des fonctionnaires ;

La municipalité de Saint-Claude reconnaît aussi que les citoyens peuvent exprimer civilement leur désaccord face aux décisions prises par le conseil et appliquées par les fonctionnaires ;

La municipalité de Saint-Claude ne tolère en aucun temps :

Tout acte de violence physique envers un membre du conseil, un fonctionnaire ou à leurs proches et qui découle de son statut d'élus ou de fonctionnaires ;

Toute manifestation de **violence verbale ou écrite** envers les élus et les fonctionnaires dans le cadre de leur travail, qu'il s'agisse de menace, d'intimidation, de libelle diffamatoire, de chantage, toutes formes de harcèlement, propos injurieux ou grossiers ;

Tout acte de vandalisme sur les biens des élus ou des fonctionnaires à cause de son statut d' élu ou de fonctionnaire de la municipalité ;

Tout comportement perturbateur dans les locaux de la municipalité.

La municipalité de Saint-Claude croit fermement que la violence doit toujours être considérée comme inacceptable et qu'elle ne fait pas partie du travail réalisé par ses élus et ses fonctionnaires.

NOUVELLES CANDIDATURES - POMPIER VOLONTAIRE

Trois nouvelles personnes sont acceptées comme pompier volontaire pour la brigade d'incendie pour une période de probation soient Yves Michaud, Stéphane Roy et David St-Pierre.

Bienvenue dans l'équipe du service incendie.



EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EN LOISIRS - POSTE D'INTERVENANTE EN LOISIRS

Le comité de sélection a procédé aux entrevues le 28 septembre et a arrêté son choix sur la candidate; Jennifer Bergeron.

Bonjour!

Je suis heureuse de faire partie de cette équipe dynamique et j'ai bien hâte de vous croiser dans les différentes activités.

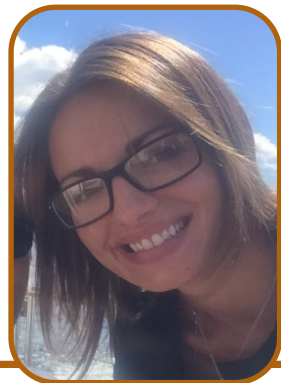
Je suis entrée en poste le 17 octobre dernier, et je serai présente au bureau les lundis et mercredis.

Au plaisir de vous rencontrer !

Jennifer Bergeron

loisirs@st-claude.ca

819-845-7795 poste 3



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa session ordinaire du 3 octobre 2016

A adopté le règlement suivant :

Règlement no 2016-305

Règlement afin de prévoir les coûts de licences et permis selon le règlement général 2016-302.

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Claude, 13 octobre 2016.

France Lavertu

Directrice générale, sec-très. g.m.a

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité requiert les services d'une personne responsable et travaillante pour remplir la fonction de :

AIDE-RESPONSABLE DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

Cette personne est responsable de l'entretien, de l'arrosage et du déblaiement de la patinoire extérieure située tout près de la Salle Bonne Entente, 565 Rang 7.

Le salaire et les conditions sont établis selon la grille salariale.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité de Saint-Claude, avant le 24 novembre 2016 à l'adresse suivante :

Madame France Lavertu, directrice générale
Aide-responsable patinoire
Municipalité de Saint-Claude
295, route de l'église
Saint-Claude, Qc JoB 2No
Courriel : directrice@st-claude.ca

Nous vous remercions de votre intérêt et vous prions de prendre note que seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT ET COMPENSATION: SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER LOCAL RANG 5 ET CHEMIN LAROCHELLE

La municipalité a accompli des travaux de rechargement et drainage pour les secteurs rang 5 et chemin Laroche. De l'ardoise a été utilisée comme matériaux. Les ouvrages ont totalisé une somme de 84 991\$.

Le ministère des Transports a accepté de verser une compensation de 50 000\$ pour l'amélioration du rang 5 et du chemin Laroche. Les travaux étant exécutés, une demande de paiement a été adressée au ministère.

La municipalité de Saint-Georges a également contribué aux travaux pour un montant de 20 000\$.

Nouvelles

CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS
C.P. 57, St-Denis-de-Brompton, QC
819-674-6150



Fermeture du sentier

Le sentier d'été sera fermé **du 24 septembre au 26 novembre 2016 inclusivement** pour la période de chasse.

Merci de votre collaboration.

Pré-vente droits d'accès 2016-2017

Du 15 octobre au 6 novembre 2016, vous obtenez une réduction de 40\$ sur votre droit d'accès

Tarif prévente : 210.00\$ + 50\$ (assurance responsabilité) = 260.00\$

Tarif régulier : 250.00\$ + 50\$ (assurance responsabilité) = 300.00\$

Voir notre site internet pour la liste des points de vente

Pour plus de détails sur l'assurance responsabilité incluse dans le droit d'accès visitez notre site internet ou notre page facebook.

<http://valst-francois.fccq.qc.ca/>

Club Quad MRC Val St-François

COURS DE ZUMBA ; MAGALI BOISVERT NAULT

Le cours de Zumba a débuté mercredi, le 12 octobre dernier au gymnase de l'école pour une durée de dix semaines. 23 personnes ont décidé de participer et d'avoir chaud. Il est possible de s'ajouter au groupe.

Pour inscription ou information, rejoindre Magali Boisvert Nault au 819-679-8992





Votre chien souffre-t-il d'anxiété de séparation?

Vous quittez la maison et votre chien commence à gémir ou à gratter obstinément la porte? Il aboie sans cesse lorsque vous êtes absent de la maison? Ou encore, il est si heureux à votre retour qu'il demeure agité pendant de longues minutes?

Être seul est contre nature pour un animal social comme le chien. Et certains d'entre eux peuvent souffrir d'anxiété de séparation ou de phobie de la solitude. Ce trouble de comportement résulte d'un attachement excessif du chien à son gardien et se traduit en une forme de détresse, de peur ou de panique lors d'une séparation physique.

Ainsi, lorsqu'il se retrouve seul, le chien exprime son inconfort en gémissant, en détruisant des objets, en aboyant sans cesse, etc. Il ne vous punit pas de votre absence et n'a aucun désir de vengeance : aboyer, détruire ou souiller sont des comportements qui le soulagent et qui l'aident à surmonter son stress lié à la solitude. Il importe toutefois de distinguer l'anxiété de séparation de certains comportements normaux chez les chiots, tels que souiller la maison ou détruire des objets.

Comment prévenir ou atténuer son anxiété

L'anxiété de séparation est un motif fréquent de consultation auprès de spécialistes, voire d'abandon de l'animal. Mais il existe des solutions!

Il importe d'abord de s'armer de patience et de constance pour apprendre à votre chien à apprivoiser graduellement la solitude et à lui faire comprendre qu'être seul ne signifie pas être abandonné.

En premier lieu, un chien occupé est un chien heureux. Si votre chien pratique une heure quotidienne d'exercice et joue régulièrement à des jeux intellectuels (chercher de la nourriture ou des jouets), il aura tendance à dormir en votre absence. Si cela est possible, offrez-lui une bonne période d'exercice et une marche une heure avant votre départ.

Lorsque vous quittez votre domicile, agissez de façon normale. Évitez de vous épancher, car cela pourrait l'inquiéter. Faites jouer la radio ou la télévision (en bruit de fond) et allumez une lumière si vous ne revenez que le soir; certains chiens n'apprécient pas la noirceur.

Suite...



SUITE SPA...

À votre retour, attendez que votre chien se calme avant de lui accorder de l'attention. Cette ignorance volontaire (mais difficile, il est vrai!), permettra à votre chien de contrôler son excitation face à votre retour. Et quoi qu'il ait fait pendant votre absence (grugeage, souillures ou autres dégâts), ne le punissez jamais; ainsi, il n'associera pas votre retour à une réprimande.

Lorsque vous êtes à la maison, permettez-lui de s'occuper de manière intéressante dans une pièce autre que celle dans laquelle vous êtes. Gruger un os ou se délecter d'un *Kong* farci fera son bonheur! Une fois sa collation terminée, prenez l'habitude de ranger le *Kong* et de le ressortir uniquement lorsque vous quittez; il associera votre départ à un aspect positif.

Enfin, puisque le chien est avant tout un animal social, Fido ne devrait jamais être laissé seul une dizaine d'heures par jour, à moins d'occasions exceptionnelles.

Pour obtenir d'autres précieux conseils, consultez l'intervenante en comportement canin de la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, poste 111. Elle vous aidera à identifier les situations qui déclenchent l'anxiété chez votre chien et à rendre celles-ci moins pénibles pour lui.

COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE

Comment procéder?

- 1) Procurez-vous **des sacs de papier** au bureau municipal (295, de l'église) ou au Camping des Baies (368 chemin St-Pierre) (quantité limitée)
- 2) Apportez-les à l'un des 3 points de dépôt suivant:
 - Pointe Marchand: stationnement, chemin Hamel
 - Camping des Baies: 368, chemin St-Pierre
 - Garage municipal: 568 rue Gérard

AVANT le 13 novembre 2016



COLLECTE DES ORDURES et SÉLECTIVE– FÊTES 2016

- 30 décembre 2016 : collecte sélective (recyclage)
2 janvier 2017 : collecte des ordures ANNULÉE
4 janvier 2017 : collecte des ordures (reprise du 2 janvier)



CAMP JEUNES LEADERS - VAL-SAINT-FRANÇOIS

T'as des idées? Viens les partager!

Viens développer tes aptitudes de leader. Des activités trippantes pour les 13 à 17 ans.

Du 17 au 19 novembre 2016

Réseautage - Souper capoté - Atelier de cuisine «Les Chefs!» -

Élaboration d'un projet d'équipe - Activités sportives

Les places sont limitées, inscris-toi rapidement!

Pour informations: Nathalie Bossé 819-879-7667

ou nbosse@cjerichmond.qc.ca



AVIS PUBLIC SUR LE BUDGET 2017 AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sur le budget 2016 sera tenue le **12 décembre 2016** à **19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Église à Saint-Claude

ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE 12 DECEMBRE 2016

Lecture et présentation du budget 2017

Période de questions

Adoption du Budget 2017

Adoption du règlement de taxation

Adoption du plan triennal en immobilisation 2017-2018-2019

Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 1^{er} novembre 2016.

France Lavertu

Directrice générale et Sec-très., G.M.A.

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Qu'est-ce que le transport collectif ?

Le service de transport collectif offre des places dans les véhicules déjà utilisés par d'autres services de transport (par exemple : le transport adapté). Il s'agit d'un service d'appoint selon les disponibilités du moment, et non d'un service fixe de porte-à-porte.

Qui peut en profiter ?

Toute la population sans restriction.

Comment peut-on s'inscrire ?

L'inscription est gratuite !

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en vous présentant à l'hôtel de ville de votre municipalité. Vous devez ensuite transmettre le formulaire complété à Trans-Appel. Vous trouverez les coordonnées de Trans-Appel au bas de cette page.

Comment peut-on l'utiliser ?

Actuellement, les citoyens peuvent utiliser les places disponibles du transport adapté. Pour ce faire, communiquez avec Trans-Appel pour vérifier les trajets et horaires. Réservez votre place **avant 15 h** la veille de votre déplacement; selon les disponibilités, un point d'embarquement vous sera assigné sur le circuit de Trans-Appel.

Où peut-on aller ?

Dans chacune des municipalités de la MRC et dans certains secteurs de Sherbrooke.

TRANS-APPEL :

54, rue St-Georges Bureau 204

Windsor (Québec) J1S 1J5

Téléphone : 819 845-2777

Sans frais : 1 800 716-2777

Télécopieur : 819 845-2778

Courriel : trans.appel@cgocable.ca

TRANS-APPEL

TRANSPORT ADAPTÉ et COLLECTIF
MRC du VAL-SAINT-FRANÇOIS



UN SERVICE GRATUIT: ÉCONOLOGIS

L'équipe de l'**ACEF Estrie** vous annonce la continuité du programme **Éconologis** du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles jusqu'au 31 mars 2017. Chaque année, des milliers de ménages à revenu modeste de partout au Québec bénéficient de conseils et de services en efficacité énergétique gratuitement. Ici en Estrie, environ 500 foyers situés sur tout le territoire pourront recevoir la visite d'un conseiller en efficacité énergétique de l'ACEF Estrie cette année.

Éconologis comporte deux volets entièrement gratuits. Le premier inclut des conseils personnalisés et des travaux légers de calfeutrage et d'installation de produits liés à l'efficacité énergétique pour faire face à l'hiver. Le deuxième volet prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

Pour bénéficier du programme **Éconologis**, les gens doivent répondre à certains critères. Par exemple, ils doivent recevoir une facture d'énergie pour le chauffage. De plus, aucun occupant du logement ne doit avoir reçu la visite d'un conseiller dans le cadre du programme Éconologis ou d'un programme de même nature géré par le Ministère, et ce, au cours des cinq dernières années ou des trois dernières années s'il a déménagé. D'autres critères s'appliquent aussi, notamment à l'égard du revenu déclaré en 2015.

1 personne : 24 600 \$	3 personnes : 37 650 \$	5 personnes : 51 846 \$	7 personnes et plus : 65 101 \$
2 personnes : 30 625 \$	4 personnes : 45 712 \$	6 personnes : 58 473 \$	

Pour obtenir plus d'information, pour vérifier les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le 1 866 266-0008 ou de contacter l'ACEF Estrie au **819 563-1585**. Tous les détails du programme sont accessibles à l'adresse suivante : www.econologis.gouv.qc.ca.



PROGRAMME RENO-RÉGION

Description

Le programme RénoRégion vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux pour corriger les défauts majeurs de leur résidence.

Clientèle

Tout propriétaire-occupant à faible revenu qui vit sur un territoire admissible et dont la résidence présente des défauts majeurs.

Conditions

Le propriétaire-occupant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir un revenu familial annuel qui ne dépasse pas le revenu maximal admissible (celui-ci varie selon la taille du ménage et la région habitée);
- ne pas avoir bénéficié : des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec – Volet Nord-du-Québec au cours des 10 dernières années ou du programme Réparations d’urgence au cours des 5 dernières années.

Travaux admissibles

Pour être admissibles, les travaux doivent :

- coûter au moins 2 000 \$;
- être réalisés pour corriger des problèmes touchant au moins l’un des éléments suivants : murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique;
- être réalisés par un entrepreneur titulaire d’une licence de la Régie du bâtiment du Québec;
- être terminés dans les 6 mois suivants la délivrance du certificat d’admissibilité.

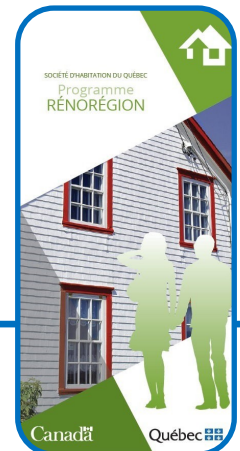
Résidence admissible

Pour être admissible, la résidence doit :

- être la résidence principale du propriétaire-occupant;
 - comporter au plus 2 logements, dont celui du propriétaire-occupant;
- avoir une valeur inférieure à la valeur maximale établie par la Municipalité ou la MRC, laquelle ne peut pas dépasser 100 000 \$.

Note

Dans le cas où la résidence fait partie d’un bâtiment à vocation mixte (ex. : commerce au rez-de-chaussée et logement à l’étage), elle peut être admissible si elle répond aux conditions du programme.



PROGRAMME RENO-RÉGION (SUITE)

Prestations et subventions

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 \$. Le montant de l'aide financière est établi par la Municipalité ou la MRC. L'aide financière est versée une fois que les travaux sont terminés.

Le montant de l'aide financière est établi en multipliant le coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles par le pourcentage d'aide financière auquel le propriétaire-occupant a droit. Ce pourcentage varie selon l'écart entre le revenu de son ménage et le niveau de revenu applicable, lequel dépend de la région habitée et de la taille du ménage.

Pour obtenir de l'information, communiquez avec l'agent de la municipalité qui est Pierre Laliberté 819 346-3772.

Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE NOVEMBRE

THÈME: «Nous on aime la musique country» avec Estelle et Rock

QUAND: 12 novembre 2016 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



SOIRÉE DE DANSE DÉCEMBRE

THÈME: «C'est Noël» avec Estelle et Rock

QUAND: 10 décembre 2016 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!





École Notre-Dame du Sourire



HALLOWEEN

Le samedi 29 octobre dernier avait lieu la soirée d'Halloween au Centre Aux Quatre Vents. Un total de 120 personnes se sont déplacées pour profiter de cette merveilleuse soirée et de la maison hantée! Tous les profits de cette soirée seront remis à l'école Notre-Dame du Sourire.

Nous tenons à remercier le comité organisateur, les bénévoles et les commanditaires, sans qui cette soirée n'aurait pas été possible.



ACTIVITÉ SALON DU LIVRE

Le 13 octobre, nous sommes allés au Centre de foires de Sherbrooke. L'exposition était le salon du livre. Nous sommes allés à des animations des auteurs Daniel Laverdure et Richard Petit. Richard Petit nous a parlé de nouveaux livres dont Passepeur pro, Ninja Kid, Fanny, Big. Puis il a fait tirer quelques-uns de ses livres. Daniel Laverdure nous a donné de bons conseils pour avoir des idées et du plaisir en écrivant des histoires. Comme une histoire dont tu es le héros, tu sauves ton professeur et tu repars chez toi avec un beau texte et une note de 100%.

Cédric et Mathieu

MYLÈNE

L'année dernière, Martin était notre enseignant de musique. Cette année, Martin travaille en maternelle à l'école Saint-Gabriel. Maintenant, c'est Mylène qui le remplace comme enseignante de musique. Puis elle est amusante, elle fait des activités pour que l'on comprenne ce qu'elle nous explique. Aussi, elle est gentille et nous écoute attentivement. Même qu'elle fait jouer de la musique d'aujourd'hui.

P.S Elle est vraiment petite. Puis avant de travailler à Notre- Dame-Du-Sourire, elle enseignait le piano.

Mathieu , Elric et Justin



DÉBROUILLARD EN 5^e et 6^e ANNÉE

En début d'année scolaire, chacune des classes ont eu une activité avec les Débrouillards. En 5^e-6^e année, on a fait un avion avec une paille et deux bouts de papier en forme de cylindre. Après cette activité, nous avons fait une samare en papier avec un trombone. Pour finir, Marie-Andrée et nous, avons fait une explosion avec du bicarbonate de soude, du vinaigre et un sac Ziploc. On a tous aimé nos activités.

Cédric, Alyson et Philippe D.



ACTIVITÉ AVEC LES DÉBROUILLARDS

À la rentrée scolaire, chaque classe a fait une activité. Cette activité est en lien avec le thème de l'année qui est la science. L'équipe des débrouillards est venue à l'école pour faire des activités. La classe de 2^e-3^eannée et celle de 3^e-4^e année ont fait la même activité sur l'entomologie. C'est une activité en lien avec les insectes. Ils ont fabriqués un aspirateur à insectes et ils en ont capturé. Ensuite ils ont différencié des insectes. Ils ont aimé que les Débrouillards soient venus à notre école!

Ève et Jérémie



Rapport du maire 2016

DÉPOSÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Cher(e)s citoyennes et citoyens, cher(e)s membres du conseil,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Claude conformément à l'article 955 du Code Municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

Ce rapport traite des éléments suivants :

1. Les résultats financiers de l'année 2015 selon le rapport du vérificateur externe
2. Le budget et programme triennal d'immobilisations adoptés pour l'année 2016
3. Les indications préliminaires quant aux résultats financiers de l'année 2016 et réalisations
4. Les projets et priorités du prochain budget (2017) et du prochain programme triennal d'immobilisations (2017-2018-2019)
5. La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ au cours de cette période
6. La rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil par la municipalité et un organisme mandataire de celle-ci en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c.T-11.001).

Les résultats financiers de l'année 2015 selon le rapport du vérificateur externe suite au dernier audit comptable

Le conseil adoptait à la séance ordinaire le 7 mars, les états financiers consolidés pour l'année 2015 qui ont été vérifiés par la Firme Deloitte.

dépôt du rapport financier 2015

Revenus fonctionnement	1 758 311
Charges fonctionnement	- 1 705 216
Amortissement	+ 306 756
Remboursement de la dette	- 135 132
Activités d'investissement	164 317
Surplus de l'exercice	60 402\$

2. Le budget et programme triennal d'immobilisations adoptés pour l'année 2016

Pour l'année en cours, le conseil a adopté un budget de 1 677 000\$, avec un taux de taxe foncière générale de 0,84\$ du 100 \$ d'évaluation foncière. Le programme triennal des immobilisations et l'état de situation des projets totalisaient une somme de 178 660\$ pour 2016.

3. Les indications préliminaires quant aux résultats financiers de l'année 2016 et réalisations

Pour le présent exercice, avec les chiffres en main en date du 31 octobre 2016, il nous est impossible d'affirmer avec exactitude quels seront les résultats officiels, mais en se fiant aux estimations des revenus et dépenses anticipés d'ici le 31 décembre, nous sommes confiants que nous terminerons avec un léger surplus.

Réalisations et accomplissements 2016

Administration générale

- Acquisition d'un module donnant accès au rôle d'évaluation en ligne sur le site de la municipalité;
- Acquisition d'un module pour la gestion des fosses septiques;
- Acquisition module pour dépôt direct des fournisseurs.

Également, nous avons autorisé l'accès pour faire des demandes de permis de construction directement à partir du site internet.

www.municipalite.st-claude.ca

Sécurité publique et sécurité incendie

- Signatures d'ententes d'entraide avec le service de sécurité incendie de la ville d'Asbestos et la ville de Danville pour aider les secteurs de ces villes en sécurité Incendie.
- Continuité des visites à domicile et le travail de ramonage en guise de prévention des incendies.
- Nous avons offert sur une base volontaire l'installation de numéro civique réfléchissant.

Voirie

- Suite à l'obtention d'une subvention de 24 000\$ de notre députée, Madame Karine Vallières, l'équipe de voirie a effectué des travaux d'amélioration de structure (drainage et rechargement) de certains tronçons de chemin (Grande-Ligne, St-Cyr, St-Pierre).
- Un investissement important a été fait pour la réfection rang 5 entre route de l'Église et la route 249 ainsi que le chemin Laroche. L'ardoise a été utilisée comme matériaux de rechargement. Les ouvrages ont totalisé une somme de 84 991\$.
- Le ministère des Transports a accepté de verser une compensation de 50 000\$ sur trois ans pour cette amélioration. La municipalité de Saint-Georges a également contribué aux travaux du rang 5 pour un montant de 20 000\$ puisque ce chemin est mitoyen.
- Des plans de réfection et pavage ont été réalisés par la firme d'ingénieur WSP pour le tronçon du Rang 8 entre le chemin Goshen et route 249.

Hygiène du milieu

- Suite à l'adoption du règlement no 2015-300 sur la vidange des fosses septiques des résidences isolées, la moitié de la vidange des fosses septiques du territoire ont été visitées, répertoriées et vidangées.
- Suite à une étude hydrologique et un dimensionnement de ponceau sur le chemin Laroche, des travaux correctifs majeurs ont été exécutés par les employés et par la firme Axio.

Station d'épuration

Dans le cadre du programme de la taxe d'essence, une demande de subvention a été accordée pour l'installation d'un système de traitement de phosphore ainsi qu'une mise à niveau a été réalisé dans le même cadre de subvention.

Loisirs, activités, volet familial

- La construction du bloc sanitaire avec cantine et annexe de rangement, afin de desservir toutes les infrastructures de loisirs en place au cœur du village, a été complétée pour le début de la saison de balle. Ce bâtiment permettra également le maintien d'une salle de bain ouverte à l'année. Des filets de protection ont été installés pour assurer la sécurité des spectateurs de balle.
- Les divers évènements organisés tout au long de l'année sont toujours une source de rassemblement et de fierté pour la population.

4. Les projets et priorités du prochain budget (2017) et du prochain programme triennal d'immobilisations (2017-2018-2019)

- Pour l'année 2017, continuez de travailler pour le bien-être de la communauté. La voirie, le volet familial, les actions environnementales et loisirs auront encore une place importante dans les décisions du conseil.
- Une subvention pourra être accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un programme sur la taxe d'essence. Une demande a été faite auprès des instances gouvernementales. Le conseil a priorisé le rang 8 entre le chemin Goshen et la route 249.
- La sensibilisation auprès des citoyens sur la gestion des matières résiduelles. La municipalité de Saint-Claude a choisi d'implanter la collecte des matières organiques sur son territoire, collecte porte-à-porte. **La collecte des matières composables sera à vos portes au printemps 2017. Surveillez les publicités à venir.**
- La vidange des fosses septiques se poursuivra pour une deuxième année.
- 2017, sera une année d'élection municipale. (5 novembre 2017)

5. La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ au cours de cette période (en date du 31 octobre 2016)

Ardoise Kingsbury (matériaux granulaires – chemins)	53 778\$
Bearegard fosses septiques (vidange fosses)	37 787\$
Coopérative agricole Pré-vert (géotextile, finition bâtiment, ponceaux)	26 081\$
Hydro Québec (électricité)	25 161\$
Ministre du Revenu (cotisation)	76 800\$
Ministre des Finances (Sûreté)	113 402\$
MMQ (assurance)	29 840\$
MRC du Val Saint-François (quotes-parts municipales, urbanisme)	72 614\$
Pierre Chouinard et fils (diesel, essence)	46 737\$
Receveur général du Canada (cotisation)	34 782\$
Régie inter sanitaire des hameaux (contrat ordures ménagères)	30 911\$
Sintra inc. (matériaux granulaires - chemins)	1 14 999\$
Somavrac inc. (abat poussière)	35 820\$

6. La rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil par la municipalité et un organisme mandataire de celle-ci en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c.T-11.001).

Montants versés aux élus municipaux pour l'année 2016

Poste de Maire

Maire : salaire	6 201,96\$
Allocations de dépenses	3 052,32\$
Montant versé par la MRC au 30 septembre 2016	
Conseil de la MRC, PGMR, PDZA	1 305,00\$
Allocations non- imposable	652,50\$
Total	11 211,78\$

Poste de conseiller

Membres du conseil : salaire	2 103,72\$
Allocations de dépenses	1 026,96\$
Total	3 040,68\$

Je tiens à souligner et remercier du fond du cœur mes collègues. Nous formons une équipe centrée sur le bien-être de la communauté, des citoyens et sur la qualité des services offerts.

Je me dois aussi de souligner l'apport des employés de la municipalité ainsi que l'ensemble des membres bénévoles s'impliquant au sein des nombreux comités pour garder notre municipalité accueillante et vivante.

Je me dois également de remercier vous tous, contribuables, pour votre implication dans notre communauté!

Hervé Provencher

Maire

LOISIRS

FÊTE NOËL - ARTISANS

Nous sommes à la recherche d'artisans, créateurs qui veulent vendre et/ou exposer leurs œuvres (bijou, menuiserie, produits alimentaires...) lors de la fête de Noël des enfants, dimanche le 18 décembre 2016.

Vous n'avez qu'à vous inscrire en appelant au bureau municipal en nous signifiant le nombre de table que vous avez besoin.

Pour plus d'informations, contactez Jennifer au 819 845-7795 poste 3

JOURNÉE LOISIRS 2016

La municipalité de Saint-Claude a le plaisir de vous inviter à sa journée «loisirs» le 3 décembre prochain de 9h à 16h. Il s'agit d'une journée gratuite pour les enfants de 4 ans et plus afin de permettre aux parents de faire leur magasinage des fêtes en toute quiétude!

À l'horaire: Chasse aux lutins, zumba kids, ciné-pop et plus encore!

Merci de remettre le coupon-réponse avant le 25 novembre à l'école ou au bureau municipal de Saint-Claude

Nom enfant : _____

Nom parent : _____

Numéro de téléphone : _____

Âge de l'enfant : _____

Pour plus d'informations et inscription :
Jennifer Bergeron
819-845-7795 poste 3

